



Rédiger un contrat pour accorder des aides à une congrégation religieuse à Madagascar

Par **M. DURAND**, le **27/10/2019** à **11:05**

Bonjour,

Vahiny Madagascar est une association française, reconnue d'utilité publique. Nous intervenons auprès d'une congrégation religieuse sis à Madagascar, qui vient en aide aux enfants pour leur éducation, leur alimentation et leur santé.

Les Soeurs et nous même souhaitons qu'un contrat soit rédigé afin de convenir des termes de référence qui encadrerons nos interventions et donnerons lieu à des subventions.

Toutes vos aides et conseils seront les bienvenus.

M. DURAND